

Une forte proportion de la production de fourrures brutes canadiennes se vend à l'étranger, surtout le vison, le castor, le phoque et le rat musqué. La valeur des fourrures brutes exportées durant l'année 1963-1964 s'est élevée à \$30,159,312. Durant la même période, la valeur des importations de fourrures brutes se sont établies à \$21,509,586, importations dont les espèces principales étaient le vison, le mouton de Perse, le renard et le rat musqué.

Piégeage.—Malgré une période prolongée de piégeage intensif, les populations d'animaux à fourrure sauvages du Canada se sont très bien maintenues et la capture de plusieurs espèces dépasse maintenant celle de 1919, année qui marque le commencement des relevés statistiques des fourrures. Certaines espèces se sont acclimatées aux régions partiellement habitées et chaque année des prises considérables de castor, de rat musqué, de vison, de raton laveur, d'écureuil et de loup se font dans des régions entremêlées de terres agricoles et d'aires boisées. Toutefois, l'établissement progressif sur les terres septentrionales a reculé les frontières des régions fréquentées par le lynx, le pécan, la martre, la loutre et plusieurs autres espèces sauvages, de sorte que les principaux territoires de piégeage se trouvent dans le nord des provinces et les Territoires du Nord-Ouest. Les programmes de conservation et de gestion établis par les gouvernements fédéral et provinciaux, y compris l'établissement de chasses gardées, de parcs et des refuges d'animaux sauvages, ont joué un rôle de première importance dans le maintien des populations d'animaux à fourrure. La durée de la période de piégeage est réglementée, et selon les besoins, des interdictions sont imposées pour protéger les espèces rares.

On estime à 50,000 le nombre de Canadiens qui pratiquent annuellement le piégeage des animaux à fourrure. Cette occupation a rapporté ces dernières années un montant moyen d'environ 12 millions de dollars. A l'exception des Indiens et des Esquimaux des régions reculées du Nord, peu de trappeurs se livrent uniquement au piégeage pour leur subsistance. Le trappeur moderne occupe d'ordinaire à plein temps ou à temps partiel un emploi salarié et il pratique son métier en fin de semaine ou durant les mortes-saisons. La baisse de la vogue du piégeage d'animaux à fourrure comme occupation à plein temps découle des conditions qui règnent dans ce secteur de l'économie. Les revenus tirés du piégeage n'ont pas augmenté au même rythme que la hausse générale des prix. Les prix moyens touchés pour la plupart des espèces d'animaux à fourrure étaient plus élevés durant la période 1920-1930 que durant les dernières années 1950 et le commencement des années 1960, sans tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat du dollar depuis lors. Les raisons pour lesquelles l'industrie de la fourrure n'a pas progressé au rythme de l'économie générale sont profondes et, règle générale, le trappeur n'est pas en mesure de les corriger. Durant les années 1950, le revirement de la mode en faveur des fourrures à pelage court, principalement le vison, a précipité la baisse marquée de la demande et conséquemment l'avilissement des prix de plusieurs espèces antérieurement recherchées, dont le lynx, le renard et le loup. Les revenus tirés de la vente de la martre et surtout du rat musqué, le moyen de subsistance par excellence des trappeurs de toutes les régions, ont baissé nettement durant cette période. Toutefois, les fourrures à pelage long semblent remonter la pente; durant l'année 1964-1965, la demande s'est renouvelée à l'endroit de plusieurs espèces antérieurement délaissées et il en est résulté une amélioration correspondante du revenu du trappeur.

Élevage des animaux à fourrure.—Jusqu'à la fin du XIX^e siècle presque toutes les fourrures canadiennes provenaient d'animaux sauvages. Toutefois, vers 1890, l'élevage des animaux à fourrure a débuté et il a pris un vif essor au point que durant l'année 1963-1964, les fourrures provenant des fermes d'élevage ont figuré pour 62.9 p. 100 de la valeur totale de la production de fourrures au Canada. Le contrôle de la qualité des fourrures et l'élevage sélectif comptent parmi les avantages de ce mode de